



Chronique N° 3 du 3 juin 2010

Les Raisons de ma Colère.

Lorsque l'on est Président d'une Association de Défense de l'Environnement et que l'on s'intéresse « un peu » à l'avenir de notre Planète, on peut être très souvent en colère (pas tous les jours, heureusement, on a quand même une vie de famille) mais là, je crois que les limites vont bientôt être atteintes :

Je ne parle même pas de la non-réponse de Monsieur le Préfet de l'Ardèche pour l'incendie de SRB à Serrières (les Préfets doivent bien sûr s'occuper d'abord des problèmes urgents actuels : la Burka, les violences scolaires et autres problèmes de Société), ni de la non-réponse de Monsieur Borloo sur GDE (vous savez, le Super Ministre qui doit s'occuper de l'Environnement et qui, à la Télé, fait toujours preuve d'un engagement exemplaire : un homme qui à la fin de sa carrière politique aura certainement un grand avenir en tant qu'acteur très convaincant). Pour mémoire, SME^(*) ne sait même pas ce qui se passe dans le nucléaire et la « gestion » des déchets.

C'est encore autre chose qui, je l'avoue, me tient à cœur parce que Rhodanien, né à une trentaine de mètres du Rhône et ayant vécu aux côtés de ce Fleuve à la fois attrayant et effrayant mais ô combien nécessaire à la vie de notre petite région naturelle :

Je vous explique : il y a deux mois nous avons donné notre avis et nos propositions lors de l'enquête publique de la CNR pour les dragages du Rhône. Nous avons émis un certain nombre de réserves et de propositions sur ce dossier : nous avons donc, en raison d'un certain nombre de lacunes dans le dossier, donné un avis défavorable aux conclusions de l'Enquête.

Or, lors de la réunion du 1^{er} juin à Salaise-sur-Sanne sur les « pansements sur une jambe de bois » proposés par la CNR pour le « Rhône court-circuité » à Sablons (le « jardinage » pour restaurer une petite Lône de l'île de La Platière), nous avons rencontré Monsieur P.B., employé à la CNR, qui nous a avoué avec une extrême candeur (contrôlée ou pas, nous le saurons jamais) que de toute façon ils ne tenaient pas compte des avis défavorables au projet. Et, afin de donner sans doute un argument qui tue : personne ne s'est opposé à la construction des barrages du Rhône et aux aménagements joints depuis les années cinquante. CQFD : personne ne s'oppose puisque celui qui s'oppose n'est pas comptabilisé.

Mettez-vous à la place de l'élu local qui ne connaissait rien du Rhône à l'époque : la CNR lui dit : il n'y aura plus d'inondations (c'est faux) nous allons vous aménager une zone de loisirs à la hauteur de l'embouchure du Dolon (c'est faux et techniquement infaisable : si vous voulez des preuves, j'ai

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

les documents de l'époque) : ce Monsieur est d'accord à 100 pour 100 : il s'est fait avoir, Ok, mais c'est nous qui en supportons les conséquences.

Donc nous aurons une Enquête Publique pour les aménagements de 3 sites par la CNR sur notre secteur, nous commençons à en connaître le contenu et d'après ce que nous avons appris notre avis sera négatif, mais une enquête publique c'est chiant, mais c'est la Loi, il faut passer par là et de toute façon on n'en tiendra pas compte. Quelle perte de temps !!!

Il y a eu des révolutions pour moins que cela !

Si vous voulez donner votre avis, n'hésitez pas. Pour nous transmettre vos commentaires par courriel, [cliquez-ici](#).

(*) SME : Super Ministre de l'Environnement

Le Président, Jean-Claude GIRARDIN

Sauvons Notre Futur – 17 rue du Stade – 38550 SABLONS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 0383002846

☎ 04 74 79 34 04 – ✉ sauvons-notre-futur@orange.fr

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)